



**Qui sont ces candidats à l'engagement ? Quelles sont les raisons qui les poussent à frapper à la porte des postes de recrutement ? Autrement dit, quels profils présentent-ils ?**

Les raisons qui poussent des hommes à quitter leur patrie pour entrer au service de la France dans la Légion étrangère sont parfois bien connues, comme les grands événements internationaux. Presque toujours, c'est une crise qui les amène, une crise personnelle ou familiale dans leur vie, une crise politique, économique ou sociale dans leur pays.

Les uns ont été pris dans les remous politiques de leur époque ; des renversements de situation les ont contraints à quitter leur pays, à se faire oublier. De nouveaux revirements les font parfois réapparaître un jour dans leur patrie, pour reprendre, après avoir mûri dans le creuset de la Légion, des places de premier plan.

L'appel de l'aventure en pousse d'autres, incapables de vivre dans le cadre étriqué de la vie normale, ceux que les petits bonheurs confortables ne peuvent retenir, ceux qu'étouffent les brumes des pays du Nord, les ciels de suie des régions industrielles, ceux qui ne résistent pas à l'appel lancinant des pays ensoleillés. Comme l'a écrit en son temps Pierre Mac Orlan : « *Le légionnaire représente assez bien le type de l'aventurier militaire. Il connaît la grandeur et la servitude militaires, mais il connaît également la contrepartie des vertus dont il est le gardien fidèle.* »

Il en est encore qui viennent à la Légion par goût pour les armes et attirés du « *baroud* ». Ils ont le métier de soldat dans le sang et ne trouvent pas dans leur pays l'occasion de l'exercer selon leurs aspirations profondes. Ceux-là sont réellement des mercenaires. Le terme est devenu, bien à tort, péjoratif.

Une autre catégorie est celle des petits délinquants, à l'exclusion des criminels. S'ils ne sont pas des récidivistes incorrigibles, la Légion leur offre la possibilité du rachat par le service des armes, les dangers du combat jusqu'au sang versé.

Il y a ceux, enfin, qui viennent chercher l'oubli de déceptions sentimentales ou familiales. De ce sujet, bon nombre de romanciers se sont emparés : ce type de population de légionnaires a bien souvent été généralisé et brodé, et ce, de façon très inégale. Il n'en reste pas moins vrai que la vareuse du légionnaire couvre quelquefois des détresses orgueilleusement ou pudiquement cachées. Le cafard ou la nostalgie, aux crises le plus souvent imprévisibles, ont leurs racines dans le retour du passé chez celui qui croyait l'avoir fui et oublié. Un retour souvent brusque et violent, un déracinement plus durement ressenti les soirs où le spleen se fait trop présent.

En fait, quels que soient les motifs qui les ont incités à s'engager, les légionnaires ont ceci de commun qu'ils ne sont pas des médiocres. Tous, devant le malheur ou la malchance, ont réagi en hommes, préférant l'aventure et le danger aux contraintes d'une vie sans idéal. À la Légion, tous sont venus chercher un milieu qui les dépayse, la liberté intérieure par l'acceptation de règles rigides, mais simples et connues de tous, l'absence de soucis et le pain quotidien régulièrement assuré. Payant leurs impôts à un seul guichet, ils n'en sont que plus libres pour le reste. Ils y trouvent la solidarité légionnaire, le dévouement de chacun à tous, dans la fierté d'appartenir à un corps prestigieux.

C'est souvent (mais pas toujours) une chronique des marginaux, des laissés pour compte, des réfugiés, d'individus regardés comme inaptes à toute vie sociale normale. Pourquoi de pareils hommes devinrent-ils de si bons soldats et pourquoi éprouvèrent-ils le besoin d'aller s'ensevelir dans une troupe pour s'accomplir ? Par beaucoup d'aspects, la Légion est un miroir de la société, une illustration des normes et des valeurs de l'Europe, de l'attitude de la France à l'égard des étrangers, un lieu où certains hommes pouvaient trouver ce que la vie civile ne pouvait leur procurer.

Ce sont des révoltés ou des audacieux. Tous sont des lutteurs, que leur tempérament entraîne à demander du nouveau, de ce à quoi ils aspirent et qu'ils n'ont pas trouvé là où ils étaient. Quels que soient leurs appétits, leurs raisons ou leurs antécédents, ce sont des hommes qui veulent vivre leur vie, rompant avec celle d'hier pour utiliser au maximum, ce qui peut paraître paradoxal, leur individualité.

D'où viennent-ils ? Ils viennent de partout et de nulle part, cela importe peu. Qu'ils soient Anglais, Allemands, Ivoiriens, Italiens, Français, ou Chinois : la belle affaire, ce ne sont que des hommes.

Où vont-ils ? À la Légion ! Oui, à la Légion. Là est le paradoxe. Utiliser leur personnalité. Parfaitement. Car à la Légion, l'homme seul compte, en tant qu'individu. Il y déploie sa force,

son courage, son énergie, sa volonté. Il y vit de lui-même, pour lui-même, dans une symbiose avec ses camarades où la collectivité légionnaire trouve toute sa place et sa grandeur.



Le recrutement spécifique de la Légion étrangère explique l'attention que lui porte son commandement, bien que cette préoccupation ne soit apparue que tardivement, au XX<sup>e</sup> siècle. Les recruteurs ont dû appliquer des consignes de sécurité plus strictes dans l'entre-deux-guerres en s'appuyant sur les services de renseignement (Service d'immatriculation et Bureau de statistiques de la Légion étrangère). Des facteurs propres à la troupe et à son commandement sont alors pris en compte pour éviter les mauvais réflexes pendant la période d'instruction ou dans les opérations de guerre. Il doit aussi répondre aux besoins - variables - exprimés par le haut commandement de l'armée.

Curieusement, les archives militaires conservées au Service historique de la Défense sont muettes sur le sujet : les rapports d'inspection renferment bien des remarques générales sur le moral de la troupe, parfois des observations sur la composition par nationalités, mais aucune mention sur le recrutement lui-même. Il pourrait pourtant expliquer le taux de désertion ou les problèmes de commandement, notamment au début de la conquête de l'Algérie.

Toujours marginal dans l'armée de métier, de la monarchie de Juillet à la fin de la IV<sup>e</sup> République (quelques centaines d'hommes dans les premières décennies), le recrutement à la Légion étrangère est aussi le reflet de l'évolution des relations internationales et des changements des sociétés. Si les effectifs sont relativement bien connus, en revanche, faute de sources fiables, les données sur les ratios d'engagés par rapport aux candidats reçus dans les postes de recrutement n'ont pu être établies.

Toutefois, la carte des postes et centres de recrutement qui ont accueilli les postulants permet de compléter les informations connues sur les nationalités représentées dans les Régiments étrangers depuis leur création.

Depuis 1831, la notion de recrutement a été bien longtemps quasi synonyme de celle d'engagement. En effet, le dispositif de recrutement mis en place était très statique et parfois même complètement indépendant des structures existantes de la Légion étrangère.

Le dictionnaire *Le Petit Robert illustré* donne les définitions suivantes de ces deux termes :

- Engagement : action de se lier par une promesse ou une convention. Contrat par lequel un individu s'engage à servir dans l'armée ;
- Recrutement : action de recruter (des soldats). Bureau de recrutement.

La différence notable est celle de l'action définie dans le recrutement qui induit une volonté d'aller chercher le postulant ou de communiquer par-devers lui, afin de l'attirer ou l'inciter à signer un engagement.

Pendant de longues décennies, il n'y avait pas à proprement parler de politique de recrutement et l'on a simplement pris les candidats qui se présentaient en fonction des besoins du moment, parfois même, sur le seul critère d'un état de santé a priori satisfaisant. Les besoins en hommes pour compléter les effectifs de l'armée (de métier) au fil des conflits étaient souvent considérables, sans omettre le souci pour les législateurs de chaque époque, de gérer, soit les populations d'ex-militaires étrangers, itinérantes sur le sol français, soit le mode de recrutement légionnaire, ô combien particulier.

Cependant, on peut définir, en termes de recrutement pour la Légion étrangère, trois grandes périodes :

- de 1831 à 1933, avec un recrutement totalement décentralisé ;
- de 1933 à 1962, marquant la prise en compte du problème du recrutement par la Légion ;
- de 1962 à nos jours, un recrutement et un dispositif exclusivement métropolitains sous commandement Légion.



A lire : Le recrutement à la Légion étrangère - Histoire et évolutions  
(1831-2019)

Chapitre V - la gouvernance du recrutement



Tu es un volontaire ? - Thème de l'affiche officielle de Comenore 2017.

**MONOGRAPHIE SUR L'ORIGINE DU RECRUTEMENT**

Au début de l'histoire légionnaire, les principales nationalités d'origine étaient... à travers le... cours. La Légion étrangère ou d'Alsaciens et d... de 1917, des... de sous les... ou encore, les... dernières an... majoritaires... à 2009, le rec... les années qu...

142

Chapitre II - le parcours de recrutement, de 1934 à 1962



**Le parcours de recrutement, de 1934 à 1962**

La création du dépôt commun des Régiments étrangers en 1933 marque la prise en compte de son recrutement par la Légion étrangère. Le général Rollot avec sa combativité et sa pugnacité renforce cette unité pour lui donner les pleins moyens de son action. Connaître de l'efficacité du SII, et des autres dispositifs, il poursuit ses réformes contre les réticences attachées de certains chefs de corps.

Deux faits essentiels marquent l'année 1934:

antennes d'alors, les postes de recrutement plus tard (PRL), ou aujourd'hui postes d'information (PIE), assurent depuis toujours les missions d'accueil, d'hébergement, de contrôle médical, et d'entretien sélectif. Elles doivent, en outre, créer un réseau d'information et d'orientation avec les organismes susceptibles de recevoir des candidats éventuels. La recherche de la qualité exige celle du nombre pour permettre une bonne sélection.

Plus tard, après la guerre, un officier supérieur détaché à l'Etat-major à Paris coordonne l'action des différents centres et oriente leur activité pour assurer qualitativement et quantitativement les besoins qui lui sont exprimés par le colonel commandant le DCRE à Sidi-Bel-Abbes.

À cette époque, la visite médicale était passée par un médecin spécialisé, attaché ou non à part entière au poste, en fonction de l'importance de ce dernier. Visite sérieuse souvent complétée par des examens cliniques dans les hôpitaux. Puis

Chapitre III - traditions et histoire

Plan sur Sidi-Bel-Abbes



Plan allemand de la bataille de Champagne



Jules Ferry



Compagnie



Le siège de Paris par J.-E. Meissonier

104

---

## L'AUTEUR



Le major Jean-Michel HOUSSIN a effectué son service national au 1<sup>er</sup> RPiMa, d'avril 1979 à avril 1980, où il finira son temps de service comme sergent. Au mois de juin 1981, il pousse les portes du PILE de Bayonne pour s'engager au sein de l'institution légionnaire. Après son instruction initiale le légionnaire HALIER Robert, Mle 164515, s'envole pour Djibouti et servira pour sa première affectation au sein de l'escadron de reconnaissance de la 13<sup>e</sup> DBLE, il est alors rapidement orienté au sein du domaine de la maintenance automobile. A l'issue de ce premier séjour, affecté à la 5<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> REI, il connaîtra alors sa première expérience opérationnelle au Liban au sein de la FMSB en 1983. Le major HOUSSIN servira dans le domaine de la maintenance l'essentiel de son parcours. Promu sergent le 1<sup>er</sup> mai 1986, il enchaînera alors les responsabilités d'adjoint au chef d'atelier, de chef d'atelier, d'officier de maintenance puis d'officier logistique tout en gravissant rapidement les grades.

Nommé major le 1<sup>er</sup> janvier 2001, fort d'une belle expérience tant dans le domaine du commandement que dans la logistique, il sera élu président des sous-officiers en novembre 2006, au 2<sup>e</sup> REI. Il poursuivra son parcours hors du domaine technique comme officier adjoint de la CBI en 2011 puis de la CCL la même année avant de prendre le poste de chef du secrétariat BOI en 2014.

En 2016 il rejoindra le Groupement de recrutement de la Légion étrangère pour y prendre les

fonctions de chef du bureau emploi recrutement sélection, et mener une action déterminée sous les ordres du chef de corps pour rénover et moderniser le dispositif de recrutement. Il innovera également en élaborant et en mettant en œuvre le premier bureau de recrutement ultra-marin, en Polynésie Française qui ouvrira ses portes en mars 2018.

Passé à la 13<sup>e</sup> DBLE, où il servira deux fois, le 5<sup>e</sup> RE et le 3<sup>e</sup> REI, le major HOUSSIN aura servi essentiellement au 2<sup>e</sup> REI. Il aura effectué plus de quinze opérations du Liban à la Côte d'Ivoire, en passant par la République Centrafricaine, le Tchad, l'ex-Yougoslavie, la Macédoine, le Kosovo et l'Afghanistan.

Pour l'ensemble de sa carrière il aura été cité une fois, reçu 16 témoignages de satisfaction et aura été félicité à 15 reprises.

Son attachement à la Légion étrangère fera naître une passion pour l'histoire de la Légion étrangère. Ses recherches et son investissement lui permettront de mener à bien la mise en œuvre et la construction du monument aux morts au sein du quartier colonel de Chabrières, puis de participer à la rédaction d'un [livre sur le 2<sup>e</sup> REI](#) avec André-Paul COMOR, avant de rédiger celui sur l'histoire du recrutement légionnaire.

Après 38 années de service, le major HOUSSIN quittera l'institution le 1er février 2019.

Il a été décoré de : la Médaille militaire (2001) ; la Croix de chevalier de l'ordre national du Mérite (2011) ; la Croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze; la Croix du combattant ; la Médaille d'outre-mer agrafes Liban, Tchad, RCA, RCI ; la Médaille de la Défense nationale échelon or ; des médailles commémoratives françaises (ex-Yougoslavie et Afghanistan) ; la Médaille de la Protection militaire du Territoire ; la Médaille de la FORPRONU ; les Médailles OTAN de la KFOR, d'ERYM et de l'ISAF ; du Mérite militaire Ivoirien.

---

**Cliquer [ICI](#) pour commander cet ouvrage (38 euros)**

- **D'un autre ailleurs Éditions**
- 204 pages
- Format : 21,5 cm x 30,5 cm
- Poids : 1,2 kg
- Broché, cartonné
- Dos carré cousu-collé